

**N° 2003-51**

**08/ TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES  
DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
MISE EN APPEL D'OFFRES**

**Rapporteur : M. MOUCHY**

Au budget primitif 2003, les crédits sont inscrits pour réaliser des travaux d'amélioration dans nos écoles. Les travaux envisagés sont les suivants ;

- Travaux d'électricité dans les écoles :  
Maternelles : Henry Dunant  
Élémentaires : F. Buisson, Verbeau  
Groupes scolaires : C. Jacquiart, C. Dampierre, C. Jean Robert, P. Lapie
  
- Travaux de Menuiserie Alu-PVC dans les écoles :  
Maternelles : J. Servas, C. Jacquiart
  
- Travaux de peinture intérieure et revêtement de sols dans les écoles :  
Maternelles : G. Moulin, H. Dunant, J. Macé, J. Servas, Lamairesse, P. Kergomard, P. Lapie, Verbeau  
Élémentaires : Branly, C. Jacquiart, J. Ferry, Mt St Michel, Prieur de la Marne, du Mau
  
- Travaux de Maçonnerie dans les écoles :  
Groupe scolaire C. Jacquiart, C. Dampierre, Verbeau
  
- Travaux de Menuiserie intérieure dans les écoles :  
Groupe scolaire C. Jacquiart, C. Dampierre, P. Lapie, Verbeau

**COÛT** : l'estimation prévisionnelle des travaux s'élève à 230 000.00 €

**EXÉCUTION** :

Le délai d'exécution, pendant les vacances scolaires, nécessite le lancement des appels d'offres à la concurrence dès maintenant, pour une prévision de commencement des travaux début Juillet 2003.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU, le Code des Marchés Publics**

**VU, l'avis favorable de la Commission d'Urbanisme – Équipement et Travaux du 04 Mars 2003,**

**VU, l'avis favorable de la Commission des Finances du 12 Mars 2003,**

**OUI l'exposé qui précède,**

**AUTORISE, M. Le Député-Maire, à lancer un appel d'offres pour ces travaux**

**AUTORISE, M. Le Député-Maire, à signer les marchés et toutes les pièces à intervenir et à régler les dépenses qui en résulteront**

**DIT, que les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Ville 2003 sur les lignes budgétaires suivantes :**

**Investissement : Nature 231.3 - S/s Fonction 90.211 et 90.212**

**Fonctionnement : Nature 615.22 - S/s Fonction 92.211 et 92.212**

**Le Rapporteur,  
Signé : M. MOUCHY**

**Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal à l'unanimité,  
Prend une délibération conforme.**

Copie certifiée conforme par le Député-Maire qui atteste que le compte rendu de la séance dans laquelle a été prise la présente délibération sera affiché à la porte de la Mairie conformément à la loi.

**LE DEPUTE-MAIRE,**

LE DEPUTE-MAIRE  
Signé : Bruno BOURG BROCC  
Certifié exécutoire compte tenu de la réception à  
la Préfecture le **26 mars 2003**  
et de la date de publication le **25 mars 2003**

**Pour le Maire, par délégation,  
le Directeur Général**



**Eric AMELINE**